

*Initiatives ministérielles*

L'intégration des entreprises du Québec et du Canada, de même que l'intégration des entreprises du Québec, du Canada avec les États-Unis nous forcent à continuer d'avoir des relations harmonieuses entre nous. Et le maintien nous force à maintenir cette union économique qui existe déjà, mais une nouvelle union économique, cependant, accorderait à chacun des partenaires une voix égale dans la solution des problèmes.

Ce qui nous fait mal actuellement, c'est qu'il y a un pays qui est divisé car l'un des partenaires prétend qu'il a toutes les solutions, prétend qu'il est mieux placé pour gouverner les impôts de l'autre, et s'impose par la loi de la majorité. C'est ce qui a fait que nous n'avons jamais pu trouver de solution, parce que nous voyons que nous sommes tellement différents.

Je me rappelle, lorsque j'étais au collège, un professeur nous disait souvent: «Mes amis, n'oubliez pas ceci: lorsque vous avez à faire face à un problème, si vous n'avez pas la solution, ou si vous ne faites pas partie de la solution, c'est que vous faites partie du problème.»

Actuellement, c'est un peu ce qui arrive au Canada ou au Québec. Nous avons constaté depuis des dizaines d'années qu'il y a des problèmes auxquels nous faisons face. Nous avons dit au Canada: «Nous voyons une solution. Si vous vouliez qu'il y ait un partage différent des pouvoirs entre nos deux peuples, qu'il y ait une meilleure égalité, qu'il y ait une meilleure autonomie, un meilleur respect des deux peuples, si vous vouliez accepter cette nouvelle forme d'entente, nous pourrions trouver une solution à ce grand Canada uni.»

Malheureusement, le Québec, particulièrement pendant les 30 dernières années, s'est toujours heurté à cette volonté du gouvernement fédéral et du reste du Canada de vouloir maintenir son contrôle sur les impôts du Québec, sur les décisions que le Québec a à prendre, sur toutes les décisions importantes, en fait, qu'un peuple doit prendre pour son avenir.

Nous avons l'impression que le Canada faisait plus partie du problème qu'il faisait partie de la solution. C'est pourquoi nous avons entamé un processus référendaire, un processus démocratique où les Québécois pourront s'exprimer librement et dire au peuple du Canada: «Mesdames, messieurs, nos collègues, nous désirons demain matin vous offrir un nouveau partage des responsabilités; nous voulons vous offrir un nouveau mode de vie en commun où nous allons décider ensemble, à égalité des voix, ce que nous entendons faire pour notre meilleur avenir.»

• (1615)

N'oublions pas que demain matin, lorsque le Québec sera devenu souverain, le reste du Canada n'aura plus la même force vis-à-vis des autres pays étrangers. C'est faux et c'est illusoire de laisser entendre à la population que le reste du Canada, demain matin, sera un pays fort alors que le Québec sera devenu un pays affaibli. Un Canada sans le Québec est un Canada affaibli; et un Québec sans le Canada a lui aussi une dimension différente. C'est pourquoi nous trouverons de façon obligatoire le moyen d'unir nos talents et nos forces pour maintenir au niveau le plus élevé possible nos relations commerciales avec l'étranger.

Si cela ne se faisait pas, cela ne veut pas dire que le Canada, demain matin, ferait faillite; cela ne veut pas dire que le Québec, demain matin, ferait faillite; cela voudrait dire que les deux pays, ces deux nouveaux pays auraient à faire face à une conjoncture mondiale différente de ce qu'elle est, peut-être avec un peu plus de difficulté. C'est clair qu'il est plus facile dans un partenariat de s'unir pour régler des problèmes que d'essayer de régler les mêmes problèmes chacun de notre côté. C'est clair. Sauf que ce n'est pas ce qu'on peut faire actuellement. De façon illusoire, on tente de nous le faire croire: «Vous êtes déjà dans un partenariat, pourquoi voulez-vous en sortir?» C'est parce que nous considérons que nous ne sommes pas actuellement dans un partenariat. Nous sommes actuellement en état de minorité dans un pays où les Québécois représentent environ 25 p. 100 de la population et où la moitié des impôts des Québécois sont contrôlés par une majorité.

Nous voulons plus que cela pour le peuple du Québec. Nous avons donné des raisons d'ordre commercial quant au libre-échange. On pourrait en donner également sur le nombre des emplois. On ne parle pas de perte d'un million d'emplois. On ne parle même pas de perte, parce qu'on sait que nos partenaires de demain ne voudront pas laisser aller 250 000 emplois en Ontario. En Ontario, 250 000 emplois sont directement liés aux biens vendus au Québec par les producteurs de l'Ontario, particulièrement dans le secteur de l'automobile.

Dans l'Ouest, 75 000 emplois sont directement liés au commerce que fait l'Ouest avec le Québec. Nous achetons 50 p. 100 de la production de boeuf de l'Ouest. Demain matin, les Québécois ne voudront pas arrêter de consommer du boeuf de l'Ouest, et les gens de l'Ouest ne voudront pas arrêter de nous vendre leur boeuf non plus, car 75 000 emplois y sont liés. Dans les provinces Maritimes, c'est 26 000 autres emplois. Les provinces Maritimes ne mettront pas en danger la perte de 26 000 emplois en coupant toutes les barrières commerciales et économiques.

Au total, au Canada, il y a 352 000 emplois comme ceux-là qui sont directement liés au commerce réciproque entre le reste du Canada et le Québec. Je pense bien que les hommes d'affaires, le 31 octobre, vont trouver le moyen de téléphoner à leur premier ministre et aux ministres pour leur dire: «S'il vous plaît, messieurs, un peu plus de rationnel. Revenez aux vraies affaires. Revenez au contrat de base dans le respect d'une saine limite des affaires. Continuez donc de protéger nos marchés et de protéger nos emplois. Parlez-vous, les politiciens, et cessez de vous regarder le nombril en pensant que vous seuls détenez la vérité.»

Ces exemples concrets ne sont pas inventés, ils existent actuellement. C'est la vie commerciale que l'on vit, que l'on subit dans certains cas.

On pourrait parler de la même chose au sujet de l'ALENA. On nous fait des peurs en nous disant que, demain matin, on ne pourrait pas conclure une entente, on ne pourrait pas faire partie de l'ALENA. Mais demain matin, par exemple, on est capable de faire des ententes avec les États-Unis sur des droits de succession.

Les Américains, qui ont des valeurs au Québec, qui ont des propriétés, qui ont des usines, pour certains autres qui viennent travailler quelques mois par année, ces Américains, demain matin, avec un Québec ou un Canada uni seront intéressés à adopter le même projet de loi. Pourquoi le propose-t-on